

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2009-190 du 18 novembre 2009 portant nomination  
au groupe de travail « Allergie » de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé**

NOR : SASM0931141S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1221-13, L. 5311-1, R. 1221-22 et suivants, D. 5321-7 et suivants ;  
Vu l'arrêté du 23 février 2007 modifié portant nomination à la Commission nationale d'hémovigilance ;  
Vu la décision DG n° 2009-122 du 17 juillet 2009 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé du groupe de travail « Allergie »,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommées membres du groupe de travail « Allergie » les personnalités dont les noms suivent :

Mme BAZIN (Agnès) ;  
M. BIENVENU (Jacques) ;  
M. DEMOLY (Pascal) ;  
M. LAMY (Bernard) ;  
Mme LAROCHE (Dominique) ;  
Mme LECONTE DES FLORIS (Marie-Françoise) ;  
M. MERTES (Paul-Michel) ;  
M. PY (Jean-Yves).

#### Article 2

Sont nommés respectivement président et vice-président du groupe de travail :

M. MERTES (Paul-Michel) ;  
M. DEMOLY (Pascal).

#### Article 3

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 18 novembre 2009.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT